

Edoni

[Accueil](#) / [BBI](#) / [Organismes professionnels](#) / [Edoni](#)

Faciliter l'accès au référentiel

Organisée le 26 février 2019, la réunion plénière de l'association Edoni a été marquée par plusieurs décisions importantes visant à faciliter l'accès des fournisseurs des fournitures industrielles, quincailleries et négoce bâtiment à ce référentiel commun.

Suite à de nombreuses prises de contact effectuées par Paul Kempf, secrétaire général d'Edoni, il est apparu que de nombreux fournisseurs d'outillages et équipements nourrissent encore une certaine appréhension avant d'adopter le référentiel commun à leur métier conçu par l'association. Même si le nombre d'entreprises l'ayant téléchargé ne cesse de croître, plus de 150 aujourd'hui dont 56 sur le dernier trimestre 2018, cette crainte exprimée a été prise en compte et plusieurs modifications ont été mises en œuvre pour répondre aux demandes les plus récurrentes.

Simplification et convergence

Le référentiel Edoni a tout d'abord été simplifié en supprimant le caractère obligatoire de 15 données du fichier logistique, lesquelles deviennent de fait facultatives. Ainsi amendé, il compte désormais 44 champs obligatoires sur les 237 qu'il recense, rendant ainsi sa manipulation beaucoup plus facile par ses utilisateurs. Parallèlement, il a été acté de pouvoir certifier le référentiel fichier par fichier, et non pas d'un seul bloc en une seule fois. De la sorte, chaque module – Identité (quatorze caractères obligatoires), Logistique (neuf obligatoires), Marketing-technique (onze obligatoires), Règlementation (aucune obligatoire) et Tarif (dix obligatoires) – peut être transmis et accepté de façon indépendante. Par ailleurs, suite à une contribution de la Quincaillerie aixoise, quelques modifications supplémentaires ont été apportées pour actualiser les formats d'image proposés. La version 2019.1 du référentiel Edoni qui intègre ces modifications est déjà disponible et l'intégration de la certification par fichiers sera opérationnelle à fin avril.

Un autre axe de travail est la convergence avec les autres référentiels du marché positionnés sur des univers connexes et plusieurs points vont évoluer pour accroître cette interopérabilité. La version 2019.2 qui devrait être prête début juin (en septembre en langues anglaise et allemande) signera ainsi l'intégration de tous les caractères obligatoires Fab.dis au sein ceux classifiés comme obligatoires chez Edoni, modification qui impactera essentiellement le fichier Identité. Dans le même ordre d'idée, la convergence sémantique sera systématisée avec GS1 sur les champs déjà employés par ce référentiel, celui-ci, plus généraliste, utilisant le dictionnaire Edoni pour ses nouvelles données techniques.

Intensifier l'information

Outre ce travail sur le référentiel, Edoni a prévu de promouvoir son référentiel métier commun par une campagne menée sur trois fronts avec des prises de contact effectuées par ses prestataires, par les distributeurs et par l'association elle-même. Les prestataires téléphoneront aux entreprises qui ont téléchargé le référentiel pour traiter leurs demandes et leur proposer leur aide dans l'extraction de leurs données pour les convertir sous le format Edoni. Les distributeurs sont incités

à agir de même avec leurs fournisseurs pour connaître leur position, cerner leurs problèmes et les orienter vers les prestataires partenaires d'Edoni pour dégager des solutions. De son côté, l'association va poursuivre son travail de sensibilisation de la filière. Elle pourrait prochainement disposer d'un permanent qui épaulera son président Christian Rosescou et son secrétaire général Paul Kempf dans cette tâche. La prochaine convention Formatech d'Eqip organisée en septembre prochain à Lyon, dédiera un stand au référentiel commun.

Ajoutons pour finir que pour rendre son référentiel plus accessible à l'ensemble de la filière, Edoni a abaissé à 500 euros le prix de l'adhésion ouvrant droit au référentiel et au certificateur des fichiers pour les sociétés qui réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 10 millions d'euros.

Frédéric Bassigny